

NOMBRE DE MEMBRES		
afférents	qui ont pris	
au Conseil Municipal	En exercice	part à la
11	11	Délibération
		09

Séance du 01 décembre 2022

L'an deux mille vingt-deux et le 01 décembre, à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de Belcastel, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Jean-Louis BESSIERE, Maire.

Présents: Monsieur Jean-Louis BESSIERE, Monsieur Jean-Marie BONNEVIALE, Monsieur Daniel BOURDY, Madame Marie-Noëlle DANTAN, Monsieur Vincent REYNIER, Madame Eliane PARIS, Madame Régine RIGAL, Madame Audrey VIGUE-BOU.

Absents : Monsieur ALQUIER Jean-Pierre, et Madame Hélène BIBAL

Représentés: Madame Fabienne LANDES est représentée par Monsieur Jean-Louis BESSIERE

Date de la Convocation: 18/11/2022

Date d'affichage : 18/11/2022

Madame Régine RIGAL a été nommée secrétaire de séance.

Objet de la Délibération:

Adoption du rapport annuel sur le prix et sur la qualité du service Eau Potable _DE_2022_044

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment dans son article L.2224-5, impose aux collectivités ou établissements publics qui ont une compétence dans le domaine de l'eau potable, la réalisation d'un Rapport Annuel sur le Prix et la Qualité du Service Public de l'Eau Potable.

Ce rapport annuel doit être rédigé et présenté à l'Assemblée délibérante dans les neuf mois qui suivent la clôture de l'exercice concerné et faire l'objet d'une délibération. Le Comité Syndical du SMAEP de MONTBAZENS-RIGNAC a adopté, le rapport annuel au titre de l'exercice 2021, le 28 septembre 2022 et ce conformément au Code Général des Collectivités Territoriales.

La Commune de Belcastel, commune adhérente au SMAEP de Montbazens-Rignac, a été destinataire du rapport annuel.

Il convient maintenant conformément au CGCT, de présenter au Conseil Municipal ledit rapport.

DISPOSITIF

Après présentation de ce rapport,

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés :

APPROUVE le rapport sur le prix et la qualité du service public d'Alimentation en Eau Potable du SMAEP de Montbazens-Rignac au titre de l'exercice 2021.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits
Pour extrait conforme,
A BELCASTEL

Le Maire
Jean-Louis BESSIERE



Acte rendu exécutoire par

- dépôt en Préfecture le: 01/12/2022
- publication sur le site internet :

Accusé de réception d'un acte en préfecture

Objet de l'acte : Adoption du rapport annuel sur le prix et sur la qualité du service d'eau potable 2021

.....
Date de décision: 01/12/2022

Date de réception de l'accusé 07/12/2022

de réception :

.....
Numéro de l'acte : DE_2022_0044

Identifiant unique de l'acte : 012-211200241-20221201-DE_2022_0044-DE

.....
Nature de l'acte : Délibération

Matières de l'acte : 8 .8 .1

Domaines de competences par themes

Environnement

réseau humide (eau, assainissement)

Date de la version de la 29/08/2019

classification :

.....
Nom du fichier : Adoption du rapport annuel sur le prix et sur la qualité du service d'eau potable 2021_DE_2022_044 .docx (99_DE-012-211200241-20221201-DE_2022_0044-DE-1-1_1.pdf)

